



Rapport d'activité 2025

CIAS du Thouarsais

Centre Intercommunal d'Action Sociale du Thouarsais

Mot du Président

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de l'engagement du CIAS, dans un contexte toujours exigeant. La collectivité a maintenu un haut niveau de service, attentive aux besoins du territoire et aux publics accompagnés.

Plusieurs évolutions structurantes ont marqué l'année : préparation de la future Très Grande Crèche, transformation du SPASAD en Service Autonomie à Domicile, renouvellement du Contrat Local de Santé 2025-2029 et création du conseil local en santé mentale.

Le CIAS poursuit sa mission de réponses concrètes, accessibles et de qualité, au plus près des réalités vécues par les usagers.

Je salue l'engagement des professionnels, des partenaires institutionnels et associatifs, ainsi que celui des agents, élus et acteurs du territoire. Fidèle à ses valeurs de solidarité, de proximité et de service à la population, le CIAS continue d'agir pour renforcer le lien social et l'égalité d'accès aux services.



Bernard PAINÉAU

Président du CIAS

Qu'est-ce que le CIAS du Thouarsais ?

Définition

Le **Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Thouarsais** est un établissement public rattaché à la Communauté de Communes du Thouarsais, en charge de l'action sociale d'intérêt communautaire sur tout le territoire.

Ses grandes missions



Pôle Petite Enfance

Développement des modes d'accueils collectifs de la petite enfance.



Pôle Seniors

Intervention en faveur des personnes âgées, handicapées et des familles.



Pôle Développement Social

Intervention en faveur des résidents des aires d'accueil des gens du voyage.



Santé

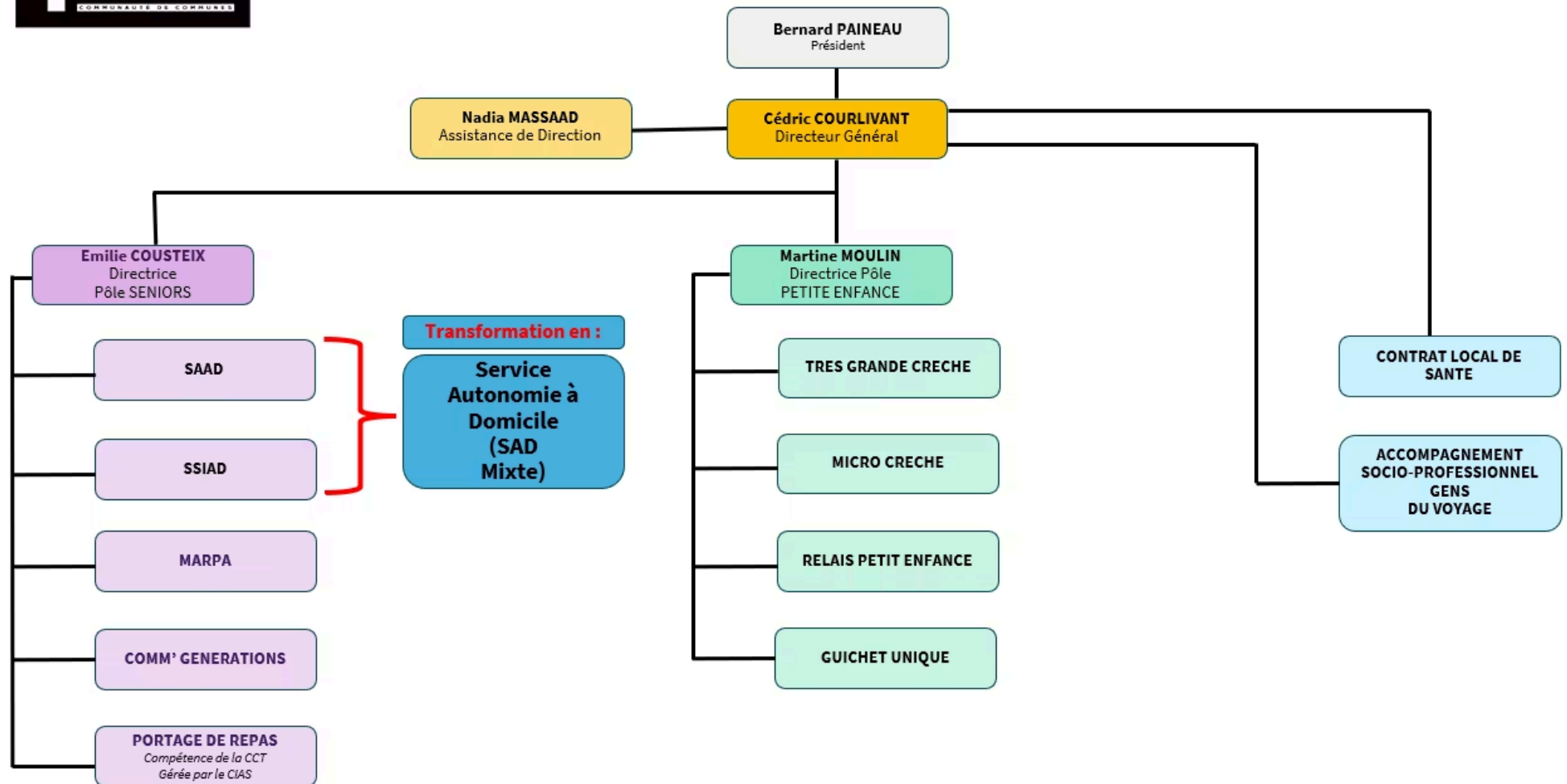
Contrat Local de Santé et actions en faveur de la santé sur le territoire.

Organisation du CIAS du Thouarsais

GOUVERNANCE



CIAS DU THOURSAIS



Chiffres clés

Le CIAS en quelques chiffres

~6.6M€

Budget global

Enveloppe annuelle consacrée à l'ensemble des services du CIAS sur le territoire.

~85%

Masse salariale

Part du budget dédiée aux ressources humaines, reflet d'une activité avant tout humaine et de proximité.

~180

Salariés

Agents mobilisés chaque jour pour assurer la continuité des services auprès des usagers.



Publics accompagnés

Personnes âgées, personnes handicapées, familles, petite enfance, gens du voyage et publics fragilisés du territoire.

Répartition budgétaire

Comment est utilisé le budget ?

Les charges de personnel représentent 85% du budget.

5 635 138 €

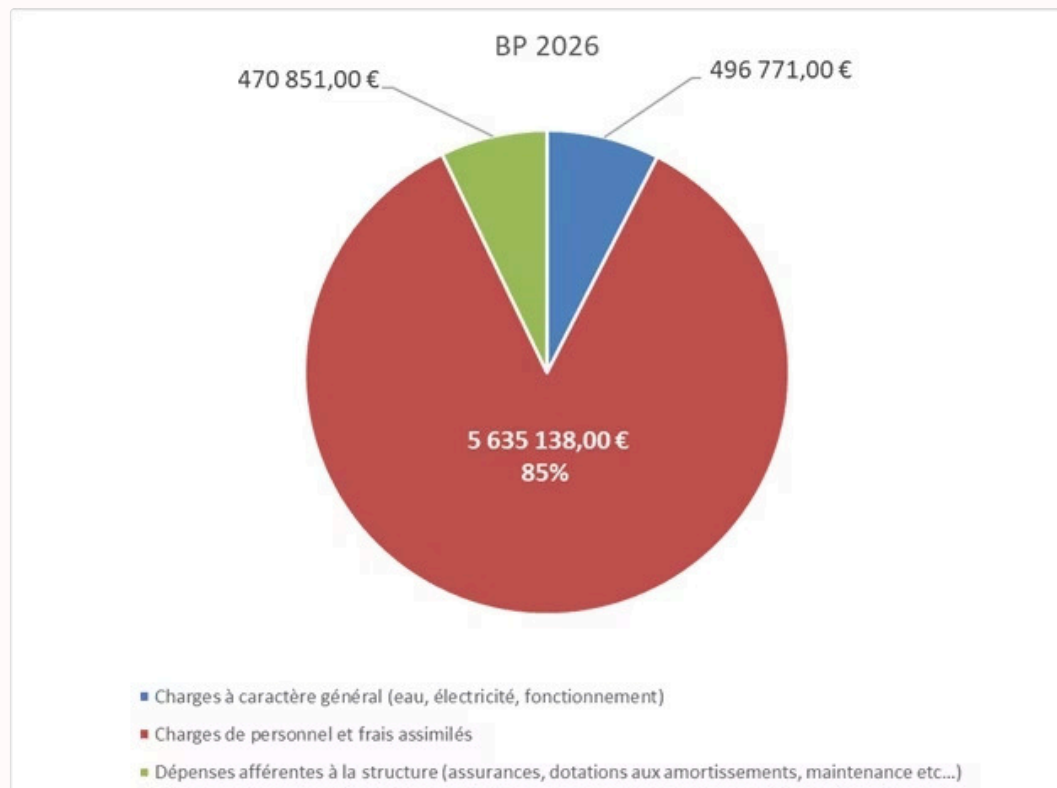
Charges de personnel 85%

496 771 €

Charges générales 8%

470 851 €

Dépenses structure 7%



Répartition des recettes

D'où viennent les financements ?

BUDGET

Le CIAS bénéficie d'un financement diversifié, mobilisant de nombreux partenaires institutionnels et contributeurs.

~1 300 000 €

Conseil Départemental 79 (APA, PCH, seuil de pauvreté)

~1 060 000 €

Usagers du SAD

~1 050 000 €

Communauté de Communes du Thouarsais (CCT)

~1 030 000 €

CAF

~720 000 €

ARS – SSIAD



Les 4 pôles du CIAS du Thouarsais

Une organisation structurée autour de 4 domaines d'intervention complémentaires



Pôle Seniors

MARPA, SAD mixte, Portage de repas, Comm'GénérationS



Pôle Petite Enfance

Très grande Crèche Amalthée, Micro-crèche, RPE, Guichet Unique



Pôle Développement Social

Accompagnement gens du voyage



Santé

Contrat Local de Santé, Conseil local de santé mentale





Pôle Seniors

Maintien à domicile et accompagnement des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou actives ayant besoin d'aide à domicile.

MARPA de Val en Vignes

Résidence Autonomie Les Cerisiers Blancs

Service Autonomie à Domicile (SAD mixte)

Portage de Repas à Domicile

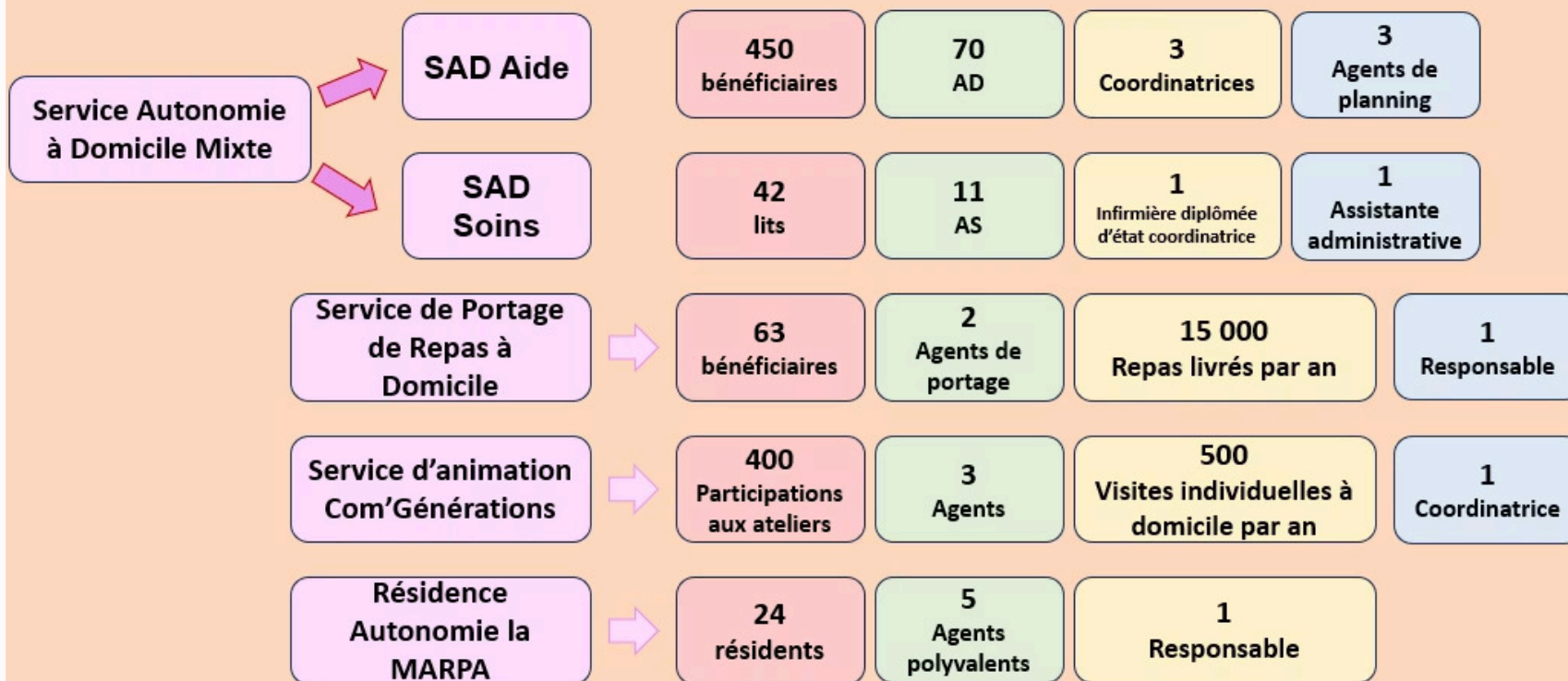
Comm'GénérationS

Lien social et prévention de l'isolement

Le Pôle Seniors en chiffres

PÔLE SENIORS

Centre Intercommunal d'Action Sociale Le Pôle Seniors – Quelques données ...



La MARPA de Val en Vignes – Résidence Autonomie Les Cerisiers Blancs

PÔLE SENIORS

La Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA) est une formule d'hébergement collectif à taille humaine (22 logements - **24 résidents**), implantée en milieu rural. Elle offre un cadre de vie sécurisé et convivial, à mi-chemin entre le domicile et l'EHPAD, permettant aux personnes âgées de 60 ans et + ou en situation de handicap autonomes ou **semi-autonomes** de vivre ensemble tout en conservant leur indépendance.



Résidence sécurisée avec service de restauration en salle (midi et soir)


Prévenir la perte d'autonomie

Éviter l'isolement

Proposer un parcours personnalisé

Lien avec les services du CIAS (SAD, Comm'Génération)

Le Service Autonomie à Domicile (SAD mixte)

 Aide à domicile (SAAD)

ANCIENNEMENT SAAD

Accompagnement des gestes essentiels et des tâches quotidiennes.

Aide à la personne : toilette, habillage, lever/coucher


Aide à la vie quotidienne : ménage, courses, repas

Présence et soutien à domicile

+

Fusion au sein du SAD mixte

↓

 Une coordination renforcée au service des usagers.

 Soins infirmiers à domicile (SSIAD)

ANCIENNEMENT SSIAD

Soins techniques et de nursing assurés à domicile.

Soins de nursing et d'hygiène

Soins infirmiers sur prescription médicale

Coordination avec médecins et hôpitaux

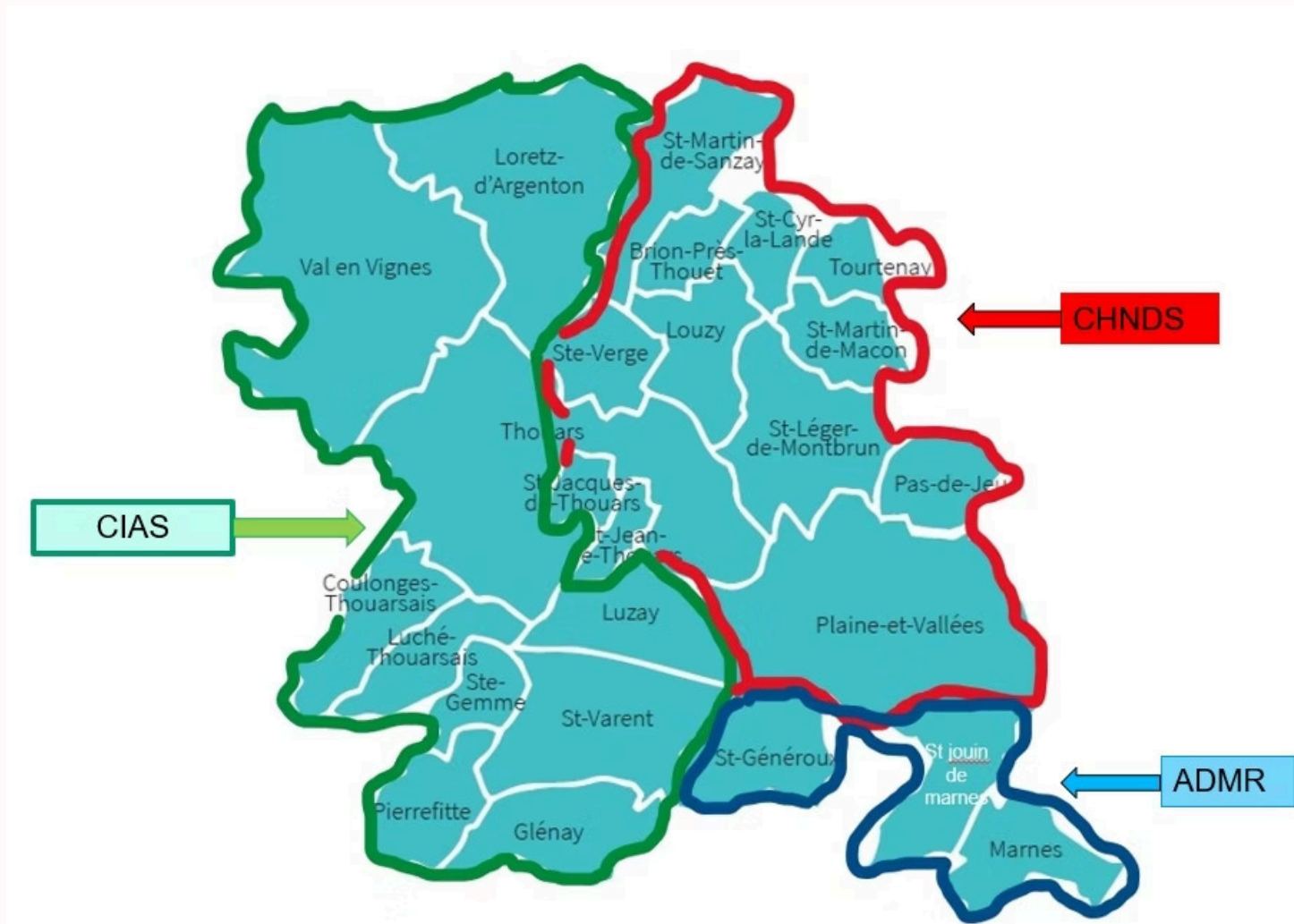
  La plus-value du SAD mixte

La fusion de l'aide et des soins permet une prise en charge globale et coordonnée. Un interlocuteur unique simplifie le parcours usager et renforce la continuité des interventions.

Secteurs d'intervention – SAD mixte partie **Soins**

PÔLE SENIORS

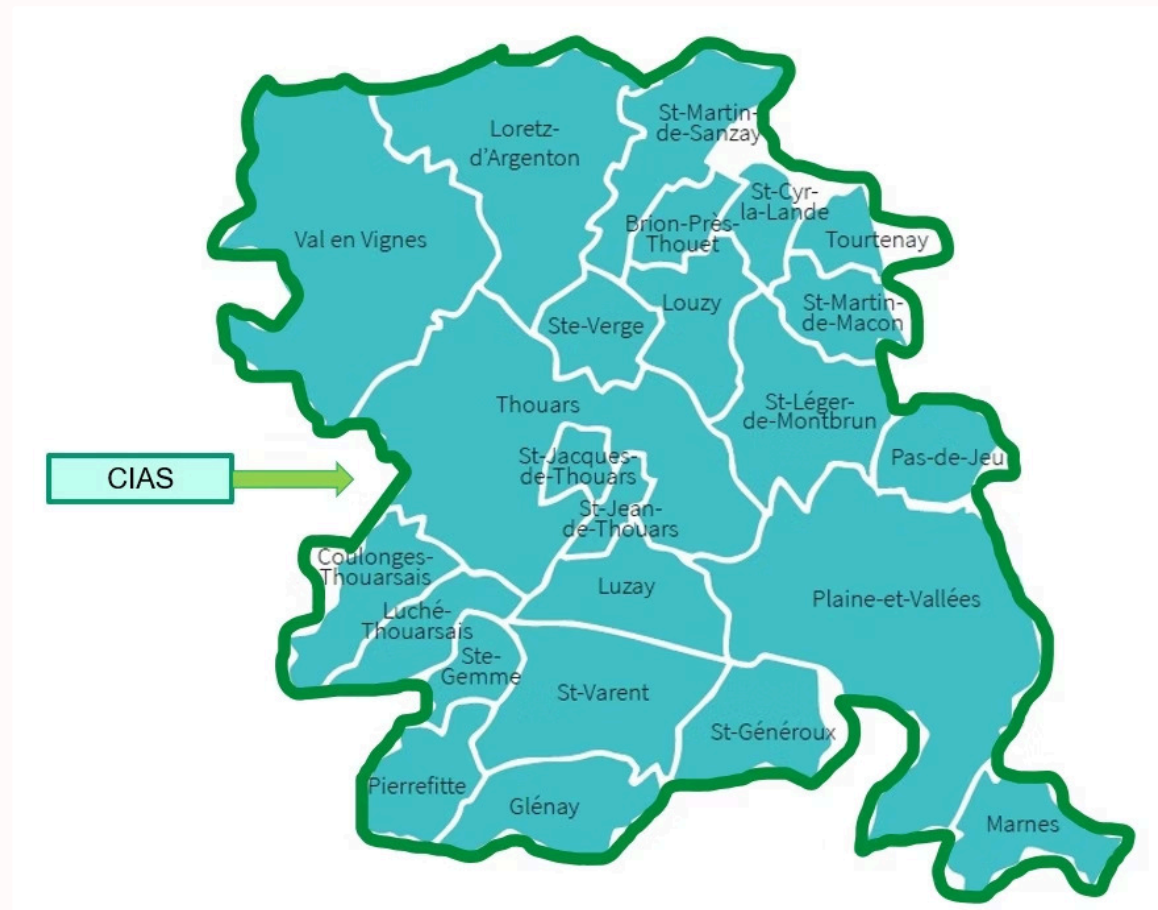
Aujourd'hui – Secteurs CIAS, CHNDS et ADMR



Secteurs d'intervention – SAD mixte

À partir du 1er janvier 2027 – L'ensemble des 24 communes (36 000 habitants)

Passage de 42 places à 106



- ✓ Avec l'intégration du SSIAD du CHNDS au 1er janvier 2027, le SAD mixte du CIAS couvrira l'ensemble des 24 communes et 36 000 habitants de l'intercommunalité du Thouarsais.

Le Portage de Repas à Domicile

PÔLE SENIORS

Un service de proximité

La Communauté de Communes du Thouarsais a confié la gestion et la livraison du portage de repas au CIAS. Livraison un jour sur deux (lundi, mercredi, vendredi), avec des repas produits par l'ESAT Les Ateliers du Thouarsais et l'EHPAD de Saint-Varent jusqu'en février 2026.

63

bénéficiaires

~15 000

repas en 2025

12€

tarif de vente du repas (2025)

Composition du repas livré

Repas complet livré le midi (potage, entrée, plat, dessert, pain).

✓ Ce service garantit aussi une visite régulière et une veille sociale précieuse pour les personnes isolées.

Secteur d'intervention – Portage de Repas à Domicile



Comm'GénérationS – Lien social et prévention de l'isolement

PÔLE SENIORS

Équipe de 3 agents au service du lien social sur le territoire.

Actions collectives

Des animations régulières pour rompre l'isolement et favoriser le vivre-ensemble.

Ateliers collectifs : ~80 participations/mois

Sorties : cinéma, bowling, karaoké, visites...

Ateliers cuisine pour les aidants

Séjour de 3 jours et journée à la mer

Accompagnement individuel à domicile

Une assistante de convivialité rend visite aux personnes les plus fragiles pour maintenir le lien.

45 visites à domicile / mois

Jeux, promenades, travaux manuels

Veille sociale et signalement des fragilités

✔ Comm'GénérationS, c'est une présence régulière qui prévient la perte d'autonomie et repère les fragilités.

Pôle Petite Enfance

1

Très grande Crèche à Thouars

62 places

72

Places d'accueil
collectif

151

Enfants accueillis
en structures collectives

2

Micro-crèche à Mauzé-Thouarsais

10 places

62 + 10

3

Relais Petite Enfance (RPE)

106

Assistants maternels
agrés

358

Places théoriques
chez les assistants
maternels

4

Guichet Unique Petite Enfance

La Très grande Crèche Amalthée – 62 places

PÔLE PETITE ENFANCE

Qu'est-ce qu'une TGC ?

Une très grande crèche (TGC) est un établissement d'accueil collectif du jeune enfant de plus de 40 places. Avec ses **62 places**, Amalthée accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans dans un cadre professionnel et stimulant.

Missions

Accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans

Éveil et développement de l'enfant

Soutien à la parentalité

Accueil régulier, occasionnel ou d'urgence

127 enfants
accueillis

81 186 heures
réalisées

96,8% ressortissants
CAF

~66% de taux
d'occupation
moyen

Horaires
Lundi au vendredi,
7h15 – 18h45

La Micro-crèche de Mauzé-Thouarsais

PÔLE PETITE ENFANCE

Une structure de proximité

La micro-crèche de Mauzé-Thouarsais accueille 10 enfants de 10 semaines à 4 ans. Structure de proximité, elle répond aux besoins des familles des communes rurales de l'intercommunalité, offrant une alternative à la très grande crèche pour les familles du secteur.

Fonctionnement

Capacité : 10 places

Enfants de 10 semaines à 4 ans

Accueil régulier, occasionnel,
d'urgence ou dépannage

Personnel qualifié et
encadrement adapté

Tarification en fonction des revenus (PSU)

24

enfants accueillis

100% ressortissants
CAF

10

places agréées

12 662

heures réalisées

59,63%

taux d'occupation
moyen

-14% par rapport à
2024

23%

familles sous le
seuil CAF < 1€

Horaires

Lundi au vendredi,
7h30 – 18h30

Le Relais Petite Enfance (RPE)

PÔLE PETITE ENFANCE

Qu'est-ce que le RPE ?

Service gratuit d'information, d'échange et d'animation destiné aux parents et aux assistants maternels agréés indépendants.

Pour les parents et assistants maternels :

- Liste d'assistants maternels agréés par commune et leurs disponibilités
- Aides financières, démarches d'embauche et fonctions d'employeur
- Temps d'éveil collectifs, écoute et accompagnement pour l'accueil de l'enfant

Le RPE en chiffres – 2025

106

assistants
maternels
agréés

sur l'année

93

en activité
au 31 décembre
2025

358

places d'accueil
théoriques

41

professionnels

+ de 54 ans



Le vieillissement des professionnels annonce une baisse importante du nombre d'assistants maternels à venir.

Le Guichet Unique Petite Enfance

PÔLE PETITE ENFANCE

L'accueil de la petite enfance est un atout majeur pour l'attractivité du territoire. Il existe à ce jour 114 places en structures publiques et associatives et un réseau d'assistants maternels agréés.

Le Guichet Unique de la Petite Enfance est au cœur du dispositif d'accueil des enfants en bas âge (0 à 6 ans). Quel que soit le type d'accueil, celui-ci est soumis à une demande auprès du Guichet Unique Petite Enfance.

Accompagnement des familles

171

familles différentes

accompagnées dans leurs démarches de recherche de mode d'accueil

Demandes d'accueil collectif étudiées – 2025

—

276

demandes
examinées

—

144

acceptées

—

79

refusées

—

83

abandonnées

—

9

en attente

Le guichet unique permet d'orienter les familles plus efficacement et de fluidifier les parcours d'accueil sur le territoire.

Pôle Développement Social

Accompagnement socio-professionnel des Gens du voyage

Le CIAS est mandaté pour accompagner les Gens du voyage résidant sur les aires d'accueil du nord des Deux-Sèvres, sur 3 territoires :

CC du Thouarsais, CC de Parthenay-Gâtine, Agglo du Bocage Bressuirais (Agglo2B).

Services du pôle : accompagnement des Gens du voyage



Accompagnement des Gens du voyage – Bilan 2025

PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le service en chiffres – 2025

145

Ménages accompagnés

3

Territoires d'intervention

Thouarsais, Bocage
Bressuirais, Parthenay-Gâtine

422

Personnes suivies

Dont 167 enfants, soit 39,6%

3

Agents mobilisés

2 accompagnatrices à temps
plein + 1 coordinatrice à 10%

Thématiques principales abordées

- RSA/CAF : 545 démarches (1ère thématique)
- Démarches administratives : 445 démarches
- Insertion professionnelle : 226 démarches
- Budget : 208 démarches
- Santé : 192 démarches
- Scolarisation : 173 démarches
- Habitat : 92 démarches (sédentarisation croissante)

📄 Convention reconduite jusqu'au 31 décembre 2026 entre l'État, le Département, l'Agglo 2B, le CIAS de Parthenay-Gâtine et le CIAS du Thouarsais.

Santé – Contrat Local de Santé & Conseil Local de Santé Mentale

SANTÉ

Le Contrat Local de Santé (CLS)

Le CIAS du Thouarsais pilote et anime le CLS, en lien avec l'ARS et les collectivités. Il coordonne les acteurs, identifie les besoins du territoire et facilite les coopérations.

Axes d'intervention du CLS

Accès aux soins

Développer l'offre de premier recours

Prévention

Actions d'éducation à la santé

Coordination

Animation des acteurs de santé

Partenariats

Lien avec professionnels, hôpitaux et associations

Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

Le CIAS anime aussi le CLSM, espace de concertation entre élus, professionnels et usagers. Il vise à améliorer les parcours de vie et à lutter contre la stigmatisation.

Objectifs du CLSM

- Renforcer l'interconnaissance des professionnels
- Améliorer les parcours des personnes concernées
- Lutter contre la stigmatisation
- Coordonner élus, soignants, travailleurs sociaux et usagers

📍 En 2025, le CLS a soutenu un forum santé jeunes, le repérage des fragilités chez les seniors et des actions de sensibilisation à la santé mentale.

Les enjeux à venir

Anticiper, adapter, coopérer pour répondre aux besoins du territoire

Viellissement de la population et maintien à domicile

Réforme des Services Autonomie à Domicile

MARPA – trajectoire budgétaire

Comm'GénérationS – évolution du service

Petite enfance – anticiper l'offre d'accueil

Crèche Amalthée – transformation en très grande crèche

Santé mentale et accès aux soins

Communication et identification du CIAS

Gens du voyage – cadre en évolution

Contexte financier contraint

Analyse des Besoins Sociaux 2024 – Principaux enseignements

Réalisée en 2024 par MHB Consultante et le CÉAS Vendée, cette démarche participative dresse un portrait social du territoire et guide les choix du CIAS.

Portrait du territoire

35 500 habitants sur 24 communes

Population en baisse (-0,3%/an) et solde naturel négatif

25% de seniors sur la CC, 28% sur Thouars

44% de ménages d'une seule personne

Précarité élevée : 18% à Thouars, 14,4% sur la CC

Préconisations stratégiques pour le CIAS

- **Seniors** : repérage, mobilité, habitat adapté.
- **Familles et jeunes** : réseau, parentalité, accès aux services.
- **Accès aux droits** : “aller vers”, lisibilité, coordination des partenaires.

Vieillesse de la population & maintien à domicile

Le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie continue d'augmenter, avec des besoins croissants en :

Aide à domicile

Soins infirmiers

Lutte contre l'isolement

Soutien aux aidants

Prévention de la perte d'autonomie

Le maintien à domicile constitue aujourd'hui une priorité des politiques publiques, nécessitant une coordination renforcée entre les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Réforme des Services du domicile : création des Services Autonomie à Domicile (SAD)

La réforme nationale des SAD transforme progressivement l'organisation des services d'aide et de soins à domicile.

L'intégration du SSIAD du CHNDS au sein du CIAS constitue une étape importante pour :

- Proposer une réponse plus coordonnée aux usagers
- Simplifier les parcours
- Améliorer la continuité entre aide et soins
- Renforcer la couverture territoriale


Cette évolution implique également des enjeux organisationnels, humains et financiers importants.

MARPA – Tendre vers une trajectoire budgétaire plus équilibrée

Un équilibre budgétaire structurellement fragile

La MARPA de Val en Vignes fait face à des contraintes structurelles qui pèsent sur son équilibre financier : dotations aux amortissements liées au bâtiment, remboursement des emprunts, hausse des charges. Pour une petite structure de 22 logements, les marges de manœuvre sont limitées.

L'augmentation des tarifs de loyers a permis d'atténuer partiellement ce déséquilibre, mais une hausse supplémentaire risquerait de dégrader l'attractivité de la résidence, en réduisant l'écart de prix avec un EHPAD – ce qui constituerait un frein pour les familles.

 L'obligation de trouver un modèle plus équilibré sur le plan budgétaire est réelle, avec peu de marges de manœuvre immédiates.

Faire évoluer l'offre pour améliorer le taux d'occupation

Des pistes sont à explorer pour renforcer l'attractivité et la viabilité de la structure :

- Ouverture vers le monde du handicap : diversifier les publics accueillis
- Offrir une 2ème place réservée à l'aide sociale
- Améliorer le taux d'occupation pour consolider les recettes
- Rechercher un modèle économique adapté à la taille de la structure

Ces évolutions nécessiteront un travail partenarial avec le Département et les partenaires du secteur (assistantes sociales, équipe mobile handicap et vieillissement etc...).

Comm'GénérationS – Réinventer le service

Vers des actions collectives de prévention

L'enjeu pour Comm'GénérationS est de faire évoluer le service vers des actions collectives orientées prévention et maintien à domicile.



Favoriser davantage de rotation dans la participation des usagers




Aller vers les personnes les plus isolées ou fragilisées



Accompagner le parcours de maintien à domicile

La Conférence des Financeurs 2027 : un levier stratégique

La Conférence des Financeurs 2027 est une opportunité pour imaginer de nouvelles actions et consolider le financement du service. Elle doit permettre de définir un projet cohérent et de positionner Comm'GénérationS comme acteur clé de la prévention et du repérage des fragilités.

 Un cadrage anticipé est nécessaire pour répondre aux attentes des financeurs et sécuriser la suite du service.

Le Projet de Territoire soutient cette évolution en visant une offre de service équilibrée, accessible et coordonnée.

Petite enfance : anticiper l'évolution de l'offre d'accueil

Une offre à réinventer

La démographie des assistants maternels du territoire appelle à anticiper dès maintenant : avec un âge moyen de 50 ans et une part importante de professionnels proches de la retraite, l'offre d'accueil individuelle va se réduire mécaniquement dans les années à venir. Cette évolution est à mettre en perspective avec la baisse de la natalité, qui modifie également les besoins des familles.

- Quelle offre d'accueil dans 5 à 10 ans sur le territoire ?
- Quel équilibre entre accueil individuel et collectif ?
- Quel rôle pour le service public de la petite enfance ?
- ⇨ Augmentation des demandes d'accueil et besoins de flexibilité
- ↗ Attentes croissantes en matière d'accompagnement à la parentalité

Le Service Public de la Petite Enfance (SPPE)

LOI DU 18 DÉCEMBRE 2023

Instauré par la loi du 18 décembre 2023, le SPPE confie aux communes et intercommunalités la responsabilité d'organiser l'offre d'accueil du jeune enfant sur leur territoire : recenser les besoins, informer les familles, planifier le développement de l'offre. C'est une compétence obligatoire, dont les contours restent encore à préciser localement.

- ⓘ Le CIAS, en tant qu'opérateur de terrain disposant d'une connaissance fine des besoins et des réalités du territoire, a un rôle à jouer : porter ces questions, alimenter le débat avec des données concrètes, et être force de proposition auprès des élus communautaires.

Crèche Amalthée – La transformation en très grande crèche

Des travaux prévus en juillet 2026 vont transformer l'organisation interne de la crèche Amalthée, avec des bénéfices attendus pour les familles, les enfants et les professionnels.

Pour les familles



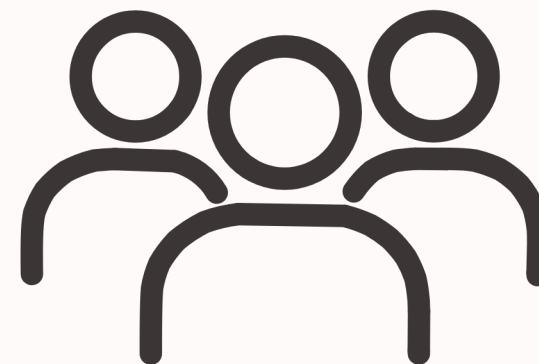
L'accueil en âges mélangés permettra plus de flexibilité dans l'admission des nouvelles familles : moins de contraintes liées à l'âge de l'enfant, plus de liberté dans les entrées et sorties, une réponse mieux adaptée aux besoins réels.

Pour les enfants



Le décloisonnement des sections par âge favorise les interactions entre enfants de différents âges, enrichit les apprentissages et crée un environnement plus naturel et stimulant, proche de la vie en famille.

Pour les professionnels




Les professionnels seront amenés à travailler davantage en inter-section, fluidifiant la communication et le partage entre collègues. L'organisation permettra également une meilleure adéquation entre les ressources humaines disponibles et le nombre effectif d'enfants accueillis.

✔ Cette transformation est une opportunité de moderniser le fonctionnement de la crèche et de renforcer son attractivité pour les familles du territoire.

Santé mentale & accès aux soins

Les problématiques de santé mentale occupent une place croissante dans les accompagnements sociaux et médico-sociaux du territoire. Le CLS et le CLSM sont les outils du CIAS pour y répondre : renforcer la coordination entre professionnels, améliorer les parcours des habitants, développer la prévention et réduire les ruptures de prise en charge.

En 2026, le CIAS s'inscrit dans une démarche plus large portée par la Communauté de Communes du Thouarsais : le Diagnostic Local Santé Environnement (DLSE). Cette démarche territoriale vise à mieux identifier les liens entre environnement et santé des habitants, et devrait déboucher sur des actions de prévention concrètes auxquelles le CIAS contribuera.

 C'est une illustration de la posture du CIAS en matière de santé : non pas producteur de soins, mais acteur de coordination et de prévention, au service d'une vision globale de la santé des habitants du Thouarsais.

Renforcer les coopérations territoriales

Le développement des partenariats constitue un enjeu central :



Établissements de santé



Communes



Associations



Institutions publiques



Acteurs de l'insertion



Professionnels de santé

Le CIAS joue un rôle de coordination territoriale afin de garantir des réponses cohérentes et adaptées aux besoins des habitants du Thouarsais.

Communication : mieux identifier, mieux valoriser le CIAS

Un enjeu d'identification

Le CIAS reste encore mal identifié par le grand public.



Renforcer la notoriété du CIAS auprès des habitants



Communiquer sur les services existants



Valoriser les actions pour légitimer la place du CIAS

Repenser la terminologie

La dénomination « Pôle Seniors » ne traduit pas fidèlement l'ensemble des publics accompagnés. Une réflexion est engagée pour faire évoluer les appellations vers des termes plus inclusifs.



Une évolution des noms de services est à l'étude pour mieux refléter la diversité des publics.

Une opportunité : la couverture territoriale élargie

L'extension du SAD mixte à l'ensemble des communes de l'intercommunalité au 1er janvier 2027 renforce la lisibilité du CIAS.



Un service identifiable sur tout le territoire



Un interlocuteur unique pour les 24 communes et 36 000 habitants



Une occasion de relancer la communication institutionnelle

Gens du voyage : un cadre en évolution

Réécriture du schéma départemental 2026-2030

En parallèle, les services de l'État et du Conseil Départemental des Deux-Sèvres engagent en 2026 la réécriture du schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du voyage pour la période 2026-2030. Ce nouveau cadre est susceptible de faire évoluer les missions confiées au CIAS et les conditions de leur financement.



C'est un dossier à suivre attentivement au cours de ce mandat.

Des besoins croissants, une demande de renforcement

Le CIAS accompagne des publics de plus en plus sédentaires, dont les besoins évoluent. L'enjeu de la scolarisation est particulièrement important et nécessite un accompagnement soutenu.

Le CIAS (en partenariat avec l'Agglo2B et Parthenay Gâtine) a d'ores et déjà formulé une demande de financement d'un poste supplémentaire pour renforcer cet accompagnement, en lien avec les partenaires institutionnels du territoire.

Perspectives et enjeux financiers

Maintenir un service public de proximité dans un contexte financier contraint

Le CIAS doit concilier :



Qualité du service rendu



Proximité avec les habitants



Équilibre budgétaire



Adaptation permanente des organisations

Les financements institutionnels ne couvrent pas toujours les coûts réels, d'où la nécessité de rigueur, d'adaptation et de coopération.

Des financements multiples

Les services du CIAS reposent sur plusieurs partenaires institutionnels essentiels :

ARS : SAD mixte, CLS et CLSM

CAF : petite enfance et soutien à la parentalité

Conseil Départemental 79 : SAD Aide, crèche et Gens du voyage

CNSA : prévention de la perte d'autonomie et lutte contre l'isolement

Communauté de Communes du Thouarsais : subvention annuelle pour les missions sociales du CIAS